

Politique de facturation

En fonction de vos politiques commerciales, deux méthodes de facturation sont possibles:

- Facturer sur la base des quantités commandées,
- Facturation sur la base des quantités livrées au client.

Méthodes de facturation

En fonction de vos politiques commerciales, deux méthodes de facturation sont possibles:

- Facturer sur la base des quantités commandées,
- Facturation sur la base des quantités livrées au client.

Facturation des quantités commandées :

Cette règle est utilisée par défaut dans OpenFire. Cette politique de facturation signifie que les clients pourront être [facturés dès la commande client confirmée, sur la base des quantités du bon de commande](#).

 La facture étant générée en [brouillon](#), il reste possible de la modifier, pour facturer seulement quelques lignes de facture par exemple, avant de la valider.

Facturation des quantités livrées :

Cette règle **permettra de facturer les clients [une fois la livraison effectuée](#)**.

Il peut arriver qu'une livraison soit effectuée en plusieurs fois. Dans ces cas, il est donc préférable de facturer la quantité réellement livrée. Cette règle est à utiliser dans les cas où la quantité peut diverger entre la commande et la livraison.

Ce mode de facturation a un impact sur le flux des ventes car vous devrez [confirmer la quantité livrée avant de créer une facture](#).

Pour les articles du type « service », les quantités livrées sont gérées manuellement directement depuis la ligne de commande.

 **Attention:** dans le cas où la facturation se fait sur les quantités livrées, seules les quantités effectivement marquées comme « livrées » sur le bon de commande seront facturées.

Modifier la politique de facturation

Cette configuration peut se faire de façon générale ou de manière plus spécifique.

Modification générale:

Si vous souhaitez modifier ce fonction de façon générale, rendez-vous dans la partie [Taxes et facturation](#) du menu **Ventes > Configuration > Configuration**

Dans le cas d'une facturation sur la base des quantités livrées, une nouvelle colonne est ajoutée au niveau des lignes de commande de votre devis :

Lignes de la commande						
Autres informations Commentaires Notes Suivi Impression Chantier						
Article	Description	Qté(s) commandée(s)	Qté(s) livrée(s)	Qté(s) facturée(s)	Unité de mesure	
[ARP_ISO0202000] SOUS COUCHE - DIGISOL 300 - FIBRINE AVEC POLIANE 3MM (rlx 15m2)	[ARP_ISO0202000] SOUS COUCHE - DIGISOL 300 - FIBRINE AVEC POLIANE 3MM (rlx 15m2)	1,000	0,000	0,000	Unité	

Modification Spécifique:

La politique de facturation peut être définie spécifiquement pour un [article](#) ou une [catégorie d'article](#).

Ainsi, chaque ligne d'un bon de commande dispose de sa politique de facturation.

Si vous avez sur un même bon de commande des fournitures et des prestations de service, les fournitures pourront par exemple être facturées en quantité livrée.

Depuis un article ou une catégorie d'article, rendez-vous dans l'onglet [Facturation](#), puis sélectionnez le mode

voulu dans la partie dédiée:

Information Générale	Inventaire	Ventes	Facturation	Articles liés	Technique	Notes
----------------------	------------	--------	-------------	---------------	-----------	-------

Compte de revenus	
Compte Analytique	
Revenu	
Taxes à la vente	IVA de base (vente) x

Politique de facturation

Politique de facturation

- ☒ Quantités commandées
- ☐ Qtés livrées
- ☐ Quantités commandées à date de livraison
- ☐ Quantités planifiées

La politique de facturation peut également être modifiée manuellement sur un devis, en vous rendant dans l'onglet [Autres informations](#) :

Lignes de la commande	Autres informations	Commentaires	Notes	Suivi	Impression	Chantier
-----------------------	----------------------------	--------------	-------	-------	------------	----------

Informations de livraison

Entrepôt	My Company
Incoterms	
Politique de livraison	Livrer chaque article dès qu'il est disponible <i>Les composants d'un kit seront livrés en une fois.</i>
Livraison attendue	

Facturation

État de la facture	À facturer
Forcer état de facturation	
Politique de facturation	
Date de facturation prévisionnelle	

- Quantités commandées
- Quantités livrées
- Quantités commandées à date de livraison
- Quantités planifiées

 **Attention:** ce champ remplace les paramétrages des articles/catégories d'articles, ainsi les politiques de facturation des catégories d'articles ne seront alors plus appliquées.